



Communiqué de presse

Situation à l'école Olympe de Gouges – Droit de retrait du mardi 10 février

Suite à des faits graves de violence et à un climat d'insécurité jugé préoccupant, les personnels de l'école Olympe de Gouges ont exercé leur droit de retrait le mardi 10 février, estimant que les conditions n'étaient plus réunies pour garantir leur sécurité ainsi que celle des élèves.

Cette décision collective visait à alerter l'administration sur une situation devenue difficilement supportable et nécessitant des réponses rapides et concrètes.

L'administration a reconnu ces épisodes de violence portant atteinte à la sécurité des élèves et des personnels. Elle s'est déplacée ce jeudi matin afin de rencontrer l'équipe enseignante. Lors de cet échange, elle a indiqué prendre en compte la gravité de la situation et a présenté plusieurs mesures destinées à lever le danger et à améliorer les conditions de sécurité au sein de l'établissement.

Au regard de ces engagements et des solutions proposées, les enseignants ont fait le choix responsable de reprendre le travail, dans l'attente d'une mise en œuvre effective et rapide des actions annoncées.

L'équipe reste néanmoins vigilante et pleinement mobilisée. Elle réaffirme son attachement à un cadre scolaire serein, sécurisé et respectueux, indispensable au bon fonctionnement d'une école bienveillante et à la réussite des élèves. Elle attend désormais que les engagements pris se traduisent concrètement sur le terrain.

CFDT-Education 13, FSU-SNUipp 13, SNUDI-FO 13

Marseille, le 12 février 2026